

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SÉJOURS NUIT AU SOMMET ET L'HÔTELLERIE DES LAQUETS

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les réservations de séjours et de prestations de loisirs effectuées auprès de notre Centrale de Réservation. En validant sa réservation, le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions.

Article 1 : Processus de Réservation

- Toute réservation passée sur le site internet de l'Hôtel constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.
- La vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la réservation par le Prestataire, par courrier électronique, et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.
- Dès réception du paiement complet, un message de confirmation de réservation sera adressé au client, qu'il devra obligatoirement présenter au prestataire lors de son arrivée.

Article 2 : Conditions de Paiement

- Règlement du solde : Le paiement du solde du séjour doit être effectué au moment de la réservation.
- Défaut de paiement : Si le solde n'est pas réglé dans les délais impartis, la réservation est considérée comme annulée par le client et la prestation est remise en vente.

Article 3 : Article : Conditions d'annulation et de modification

1. Conformément à l'article L221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation prévu pour les contrats conclus à distance ne s'applique pas aux prestations de services d'hébergement. Toutefois, le Pic du Midi propose au client d'un séjour "Nuits au Sommet" et de "l'hôtellerie des Laquets", un délai de rétractation de quatorze (14) jours francs à compter de la validation de sa réservation.

- Pendant ce délai, les modifications sont effectuées sans frais.
- Passé ce délai de 14 jours, toute demande de modification ou de report de la prestation donnera lieu à l'application de frais forfaitaires d'un montant de 50 €.
- Au-delà du délai de 14 jours, toute annulation de réservation est non remboursable. Une assurance Annulation / interruption de séjour est proposée en complément de la prestation de séjour auprès de notre partenaire Gritchen Assurances. Cette assurance est à contracter obligatoirement lors de la réservation.

2. Réservations de dernière minute. Par exception aux dispositions ci-dessus, toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 14 jours avant la date prévue de l'arrivée du client est considérée comme ferme et définitive. En conséquence :

- La prestation ne pourra faire l'objet d'aucun échange, ni d'aucune annulation;
- L'intégralité du montant total du séjour (prix de la chambre et taxes afférentes) sera retenue par l'établissement à titre d'indemnité forfaitaire, aucun remboursement ne sera accordé.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SÉJOURS NUIT AU SOMMET ET L'HÔTELLERIE DES LAQUETS

3. Annulation ou modification par le Pic du Midi

- En cas de fermeture pour conditions météorologiques ou techniques, le Pic du Midi proposera un report ou un remboursement intégral de sa prestation
- Aucune indemnité ne sera versée pour des raisons indépendantes de sa volonté (ex : grève des transports). Le Pic du Midi propose par ailleurs une assurance Annulation ou interruption de séjour, complémentaire (optionnelle) auprès du partenaire Gritchen Assurances par Safebooking.

La responsabilité du Pic du Midi est strictement limitée au montant de la prestation vendue. Le Pic du Midi ne saurait être tenu responsable des frais annexes, accessoires ou indirects (tels que les frais de transport, d'hébergement ou de restauration) engagés par le client en marge de ladite prestation.

Par conséquent, les frais annexes engagés par le client (notamment les titres de transport ou la réservation d'activités complémentaires) ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement ni d'aucun dédommagement.

Les taxes de séjour, les frais de report ou les bons cadeaux ne sont pas remboursables en cas de fermeture pour conditions météorologiques.

- Force Majeure :

L'Hôtel ne pourra être tenu responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil. Sont considérés comme tels les événements extérieurs, imprévisibles et irrésistibles. Les empêchements d'ordre personnel (maladie, transport, contraintes professionnelles) ne constituent pas des cas de force majeure.

- Exclusion de l'Imprévision : Par dérogation aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, le Client et le Prestataire conviennent d'exclure le régime légal de l'imprévision. Chaque partie déclare assumer les risques liés à tout changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat et renonce à toute renégociation du prix ou des conditions de la réservation.
- Interruption de séjour : Tout séjour écourté ou interrompu par le client ne donne lieu à aucun remboursement.

Article 4 : Déroulement du Séjour

Arrivée et Départ : Le client doit se présenter aux jours et heures mentionnés sur son contrat ou bon d'échange. En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement, il est impératif de prévenir directement le prestataire sur place.

Capacité d'accueil : La réservation est établie pour un nombre maximum de personnes. En cas de dépassement, le prestataire se réserve le droit de refuser les clients supplémentaires ou d'exiger un supplément tarifaire.

Animaux : Les animaux domestiques ne sont pas admis .. Le non-respect de cette clause peut entraîner le refus du séjour sans remboursement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SÉJOURS NUIT AU SOMMET ET L'HÔTELLERIE DES LAQUETS

Article 5 : Contre indication à l'utilisation du Sauna et Hammam

L'utilisation du Sauna et du Hammam est soumise à une liste non exhaustive de contre-indications, incluant : les femmes enceintes ou allaitantes; l'hypertension artérielle ; les maladies cardio-vasculaires, respiratoires, veineuses, rénales ou dermatologiques. Les infections aiguës; l'épilepsie et les cancers évolutifs.

Article 6 : Règlement des litiges et Droit applicable

Loi applicable : Les présentes Conditions Générales de Vente, ainsi que l'ensemble des relations contractuelles qui en découlent, sont exclusivement soumises à la loi française.

Règlement amiable : En cas de litige, de réclamation ou de difficulté d'interprétation relative à la réservation ou au séjour, le Client s'engage à contacter en priorité la direction ou le service client de l'Hôtel (par lettre recommandée avec accusé de réception) afin de rechercher une solution amiable.

Médiation de la consommation : Conformément aux dispositions de l'article L. 612-1 du Code de la consommation, si aucune solution amiable n'est trouvée suite à une réclamation écrite préalable, le Client a le droit de recourir gratuitement aux services d'un médiateur de la consommation : MTV - Médiation Tourisme Voyage - CS 30959 - 75383 PARIS CEDEX 08

Plateforme européenne de règlement des litiges : Conformément à la réglementation européenne, le Client est également informé de l'existence de la plateforme de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) mise à disposition par la Commission européenne, accessible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Juridiction compétente : À défaut de résolution amiable ou d'accord via la médiation, tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions sera porté devant les tribunaux français compétents dans les conditions de droit commun.